OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

AXA Optimal Income, Action : C Capitalisation EUR (FR0010188342)
Initiateur: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (« BNPP AM »), filiale du groupe BNP Paribas S.A.
Site internet : https://www.bnpparibas-am.com/fr-fr/
Appelez le +33.1.44.45.85.65 pour de plus amples informations
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNPP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Ce PRIIP est autorisé en France. BNPP AM est agréé en France sous le n° GP 96002 et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés : 15/10/2026.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le produit est une part du fonds « AXA Optimal Income ».

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans et qu'il puisse être liquidé selon les conditions prévues par les statuts de la société.

Objectifs

Objectif d'investissement
L'objectif de l'OPCVM est la recherche d'une performance à long terme, mesurée en euros, corrélée essentiellement aux marchés actions et obligations européens tout en prenant en compte une approche d'investissement socialement responsable et respectueuse des critères de responsabilité en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) qui sont des éléments clés retenus dans les décisions d'investissement.

Politique d'investissement
La stratégie d'investissement consiste en une gestion active et discrétionnaire afin de bénéficier d'opportunités de marché parmi différentes classes d'actifs, essentiellement sur les marchés actions et obligations européens. L'allocation tactique des investissements repose sur l'analyse de l'environnement économique et financier, la recherche des meilleurs couples risques/rendements entre les actions et les produits de taux, une construction de portefeuille, et la sélection de sociétés selon des critères qualitatifs et quantitatifs.
L'OPCVM n'ayant pas d'indicateur de référence, le gérant n'aura aucune contrainte particulière d'investissement lié à un éventuel indice.
La part de chaque classe d'actif (actions/obligations) peut fluctuer en fonction des anticipations de l'équipe de gestion et est régulièrement revue compte tenu de l'évolution des marchés et de l'environnement économique.
L'OPCVM est investi sur les marchés actions entre 25% et 75% de son actif. Il investit dans des actions principalement émises et/ou négociées sur les marchés européens de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques choisies de façon discrétionnaire.
L'OPCVM est investi entre 15% et 90% de son actif dans des obligations et titres de créance internationaux d'émetteurs privés (essentiellement) ou publics principalement émis et/ou négociés sur les marchés européens, libellés en euro ou autre devise, sans notation minimale définie (dont des obligations convertibles et/ou titres issus de la titrisation).
L'OPCVM a une fourchette de sensibilité comprise entre -2 et 7 : en cas de variation à la hausse ou à la baisse de 1% des taux d'intérêt, la poche obligataire de l'OPCVM pourra diminuer respectivement de 7% et s'apprécier de 2%.
Le Gestionnaire financier utilise largement les données ESG dans le cadre de la construction de l'univers de sélection. Les notes ESG permettent aussi d'orienter la construction du portefeuille vers des valeurs démontrant des caractéristiques ESG supérieures. L'objectif de l'OPCVM est d'investir dans des titres durables qui ont mis en oeuvre de bonnes pratiques en termes de gestion de leurs impacts environnementaux, de gouvernance et de pratiques sociales («ESG»).
L'OPCVM applique une approche de sélectivité « Best-in-Universe» qui consiste à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier quel que soit leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels car les secteurs jugés globalement plus vertueux seront plus largement représentés. L'approche de sélectivité consiste à éliminer au moins 25% des valeurs les moins bien notées de l'univers d'investissement, tel que défini ci-dessus, sur la base d'une combinaison des exclusions d'investissement responsable applicables à l'OPCVM et de leur score ESG, à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires. Le taux de couverture minimum de l'actif net qui s'applique au sein du portefeuille est de 90 % pour l'analyse ESG.
L'OPCVM surperforme en permanence son univers d'investissement sur les indicateurs clés de performance extra-financière suivants: le premier lié à l'intensité carbone et le second lié au pourcentage de mixité au sein des organes de gouvernance (le taux de couverture minimum de chacun de ces indicateurs clés de performance extra – financiers sont décrits plus en détails dans le prospectus de l'OPCVM).
En outre, l'OPCVM applique les politiques d'exclusion sectorielle d'AXA IM et la Politique de Standards Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'AXA IM (« Politique de Standards ESG d'AXA IM »), disponibles sur le site internet: https://www.axa-im.fr/investissement-responsable/nos-politiques-et-rapports.
Les politiques d'exclusion sectorielles d'AXA IM et les Standards ESG sont appliqués de manière systématique et continue au cours du processus de sélection des titres et les produits dérivés sont utilisés conformément à la politique ESG de l'OPCVM. Sont également appliquées de manière systématique et continue au cours du processus de sélection des titres, les exclusions décrites dans le référentiel du Label ISR. Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement reposent sur des méthodologies ESG basées en partie sur des données fournies par des tiers, et dans certains cas développées en interne, elles sont donc subjectives et peuvent évoluer dans le temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement qui utilisent les critères ESG et les reportings ESG sont difficilement comparables entre elles.
La stratégie d'investissement peut être réalisée par des investissements en direct ou via des dérivés dans la limite de 200% de l'actif net de l'OPCVM.
L'OPCVM peut utiliser des dérivés également pour se couvrir. Cependant, au sein de cette limite globale de 200% prenant en compte les investissements en direct et via des dérivés, l'OPCVM pourra être exposé à l'une des classes d'actifs (actions/produits de taux) dans la limite de 150% de l'actif net.
Le Fonds est un produit financier qui a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution
Dans le cas des catégories de parts de capitalisation (Cap), il n'y a pas de distribution de dividende.

Horizon d'investissement
Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

Souscription et Rachat
Les ordres de souscription et de rachat doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur.
La société de gestion peut appliquer un mécanisme de plafonnement des rachats (Gates) et/ou d'ajustements de prix (swing pricing) dont les modalités sont précisées dans le prospectus et les statuts de l'OPCVM.
La valeur liquidative de cet OPCVM est calculée sur une base quotidienne.

Investisseurs de détail visés

Le fonds est destiné à des investisseurs particuliers qui n'ont aucune expertise financière ou connaissance spécifique pour comprendre le fonds et peuvent supporter une perte en capital totale. Il convient à des clients qui recherchent une croissance de leur capital et un investissement ESG. Les investisseurs potentiels devront avoir un horizon d'investissement d'au moins 5 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SA
- Autres informations : Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Cela indique que les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situeraient à un niveau moyen. La catégorie de risque associée à ce produit a été déterminée sur la base de résultats passés, elle n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
D'autres risques non repris dans l'Indicateur synthétique de risque peuvent être matériellement pertinents, tel que le risque de dérivés, risque de contrepartie. Pour plus d'information, veuillez vous référer au prospectus.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans **Exemple d'investissement : 10 000 EUR**		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Scenarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	5 750,00 EUR	5 170,00 EUR
	Rendement annuel moyen	-42,50%	-12,36%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 310,00 EUR	9 710,00 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,90%	-0,59%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 880,00 EUR	11 330,00 EUR
	Rendement annuel moyen	-1,20%	2,53%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 960,00 EUR	12 690,00 EUR
	Rendement annuel moyen	19,60%	4,88%

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.
Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de BNPP AM. En cas de défaillance de BNPP AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	677,00 EUR	1 598,00 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	6,87%	2,99% chaque année

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,52% avant déduction des coûts et de 2,53% après déduction des coûts.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	5,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 0,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.*	Jusqu'à 500,00 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,76% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	167,00 EUR
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'existe pas de commission de performance pour ce produit.	0,00 EUR

*Les investissements faits à travers les sociétés d'assurance et Mutuelles du groupe AXA, pouvant servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte et/ou de support d'épargne retraite, sont exonérés du paiement de ces coûts d'entrée.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans.
Ce Produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le Produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : client@axa-im.com
Par courrier à l'adresse suivante : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE SAS (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.
Par téléphone :+33 (0) 1 44 45 85 65
Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe BNP Paribas S.A., nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel et rapport semestriel, ainsi que la dernière Valeur Liquidative auprès de BNPP AM et depuis la page https://funds.axa-im.com/. Ils sont disponibles gratuitement.
- Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : https://funds.axa-im.com/.
- Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.